



INSCRIPTION 2019-2020
2^e année du 1^{er} cycle

Nom de l'élève : _____ Numéro de fiche : _____
(INSCRIRE LE NOM COMPLET DE L'ENFANT)

Groupe : _____

EN SEPTEMBRE PROCHAIN :

- Je fréquenterai l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne
 Je souhaite demeurer dans mon programme actuel
 Je veux fréquenter une autre école de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et j'ai complété le formulaire
« *Demande d'inscription dans une autre école* »

INDICATEUR DE CLASSEMENT :

L'an prochain, je serai en 2^e année du 1^{er} cycle du secondaire.

Si les acquis de la 1^{re} année du 1^{er} cycle du secondaire démontrent un retard académique et après étude de cas, je serai dirigé vers l'une des options suivantes :

- ✓ Reprise de la 1^{re} année du 1^{er} cycle
✓ Formation métier semi-spécialisé (FMSS)

COURS OPTIONNELS :

L'école **ne peut s'engager** à respecter intégralement les choix de cours. Ainsi, elle se réserve le droit d'appliquer les choix supplémentaires.

MODIFICATION AU CHOIX DE COURS :

Tout changement de cours nécessite un billet signé des parents indiquant le nom de l'élève, la date et la modification souhaitée. **La date limite pour un changement de cours est fixée au 26 juin 2019. AUCUN CHANGEMENT NE SERA ACCEPTÉ DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020.**

Après en avoir pris connaissance, j'appuie le choix de cours de mon enfant fait au verso.

Signature de l'élève

Signature de l'autorité parentale **AU STYLO**

Mère : Père : Tuteur :

Date : _____
Année Mois Jour

Courriel du parent

Choix de cours pour 2^e année du 1^{er} cycle

CODE MATIÈRES	MATIÈRES OBLIGATOIRES	PÉRIODES/ Profil	Périodes / concentration
069 202	Éthique et culture religieuse	2	2
043 202	Éducation physique et à la santé	2	
132 208	Français	6	8
134 204	Anglais	4	5
063 206	Mathématique	6	7
055 204	Science et technologie	4	4
095 203 087 213	Géographie – Histoire et éducation à la citoyenneté	6	6

Tous les élèves doivent indiquer un choix d'arts. Les cours d'arts seront offerts selon les places disponibles.

168 204	Arts plastiques	3	ARP204	_____
169 204	Musique	3	MUS 204	

Tous les élèves doivent indiquer un choix de profils ou concentration. Le nombre de places est limité.

	Arts et multimédias		4		1 ^{er} choix : _____
	Multisports		4		
	Hockey		4		2 ^e choix : _____
	Langues		4		
	Ski-études		4		

Suite aux directives du MEES, des travaux sont actuellement en cours dans le but de diminuer les frais chargés aux parents.

Les frais sont à titre indicatif et sujets à changement en fonction des directives ministérielle à venir.